Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215601295-20260915-08092026-DE

COMMUNE DE MENEAC
MAIRIE
10 RUE DE LA REPUBLIQUE
56490 MENEAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

Date de convocation :

08/09/2026

Le **15 Septembre 2026**, le conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PICHARD, Maire.

Présents : Mme CONOIR, Mr LIMOUX, Mme RISSEL, Mr CHAUMORCEL, Mme MAINGUY, Mr RIO, Mme TUAL, Mr GUEHENNEUX, Mme MOISAN, Mr GRIPPON, Mme GOUPIL, Mr BOISSINOT, Mme TERRAT, Mr BARRE, conseillers municipaux.

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Mr RIO Mickaël

Objet de la délibération :

08/09/2026 : délibération instituant et fixant le taux de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation

Mr Le Maire expose les dispositions de l'article 1406 bis du code général des impôts permettant au conseil municipal d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

Il rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la commune.

Considérant le nombre de logement vacants sur la commune,

Considérant que la commune n'est pas en zone tendue mais est souvent sollicitée pour des demandes de logements locatifs

Vu l'article 1406 bis du code général des impôts,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

- ✓ **Décide** d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.
- ✓ **D'autoriser** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération

VOTE :
Pour :12/ Contre :1/ Abstention :2

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 21/09/2026

Et publication ou notification du : 21/09/2026

Le Maire

Mr PICHARD Michel